



« Un cluster cinéma en Rhône-Alpes est en train de se mettre en place. »

Interview avec Marc Guidoni, fondateur de la société de production Fondivina Films, et par ailleurs co-repreneur du Comœdia.

Entretien réalisé par Pierre-Alain Four, septembre 2005

Comment vous est venu l'envie d'agir pour la filière cinéma et audiovisuelle ?

J'ai commencé à y penser il y a environ 2 ans, en 2003. À l'époque, je n'avais aucun mandat pour le faire, ni de la part de collectivités publiques ni de celle de professionnels : j'en ai pris l'initiative en simple amoureux du septième art. J'ai alors proposé aux élus et aux décideurs de la Ville de Lyon, du Grand Lyon et de la Région Rhône-Alpes de réfléchir à la constitution d'une filière industrielle en partant du constat suivant : n'y-a-t-il pas un incroyable paradoxe à ne pas valoriser le potentiel de développement économique de cette filière alors qu'on trouve sur le territoire Rhône-Alpin absolument tous les atouts en termes d'histoire, de patrimoine, d'évènements, de savoir faire de grands professionnels sur l'ensemble des métiers, de personnalités charismatiques, etc ?

Il me semblait aussi qu'il fallait réfléchir à l'échelon de l'agglomération mais en bonne intelligence avec le niveau régional. C'est en effet également là que se structurent les industries de l'image dans toute leur diversité : films d'animation à Annecy et à Valence, documentaire, à Lussas en Ardèche, recreation de spectacles vivants à Lyon, etc...

Par ailleurs, il est clair que nous nous trouvons aujourd'hui à un moment clé : pour la première fois, on assiste à un début de déconcentration du cinéma et de l'audiovisuel dans les régions. Alors que pendant des années, cette industrie a été hyper centralisée sur Paris, on constate aujourd'hui une véritable dynamique régionale, et particulièrement en Rhône-Alpes. Ce mouvement se constate également à l'échelle européenne. Or malgré cette dynamique générale, il n'y avait pas de réelle ambition à Lyon, au Grand Lyon, ni même à la Région, malgré la présence de Rhône-Alpes Cinéma dans le paysage.

Comment avez-vous procédé ?

J'ai initié une démarche que j'ai baptisée CAMERA pour 'Cinéma et Audiovisuel dans la Métropole Lyonnaise et en Rhône-Alpes'. Mon ambition était d'enclencher une initiative pour soutenir la vitalité du tissu économique du secteur. Pour moi, l'entrée pertinente était bien celle de l'économie.

Par ailleurs, il faut rappeler la présence de tous les éléments de la chaîne des industries de l'image : des salles nombreuses et dynamiques, des festivals, un patrimoine unique au monde. Mais aussi des chaînes de télévision locales, régionales, internationales, des entreprises de production et de distribution, des établissements de formation supérieure (Ensatt, Lyon 2, Arfis, Emile Cohl, La Poudrière...), des personnalités fortes, etc.

Bref, tous les facteurs nécessaires à la constitution d'un cluster se trouvaient donc présents, seul manquait justement une structure qui fédère ces différents acteurs. Un cluster est une association qui regroupe les professionnels d'une filière. Il en existe déjà plusieurs à Lyon et / ou en Rhône-Alpes sur des domaines considérés comme

innovants, tels que les biotechnologies, ou la logistique. Or, de mon point de vue, c'est un outil extrêmement efficace, qui peut être utilisé dans de nombreux secteurs disposant d'une taille critique. Le cluster permet le repérage des acteurs, il organise la filière professionnelle, il peut produire des données sectorielles et bien évidemment défendre efficacement les intérêts des professionnels. Il permet aussi des mobilisations collectives, la recherche de nouveaux financements, il génère des collaborations avec d'autres agglomérations ou d'autres territoires, etc.

En fait, il ne manquait que l'appui des collectivités publiques. De plus, j'ai attiré leur attention sur le fait que d'autres collectivités, dans des régions moins bien dotées sur le papier, avaient entrepris une action qui s'avérait positive. Par exemple, Angoulême est partie de la bande dessinée, puis s'est dirigée vers l'animation et le jeu vidéo. La ville est ainsi parvenue à acquérir une visibilité, sur un secteur très pointu et avec des atouts de départ infiniment moins importants que ceux présents à Lyon et en Rhône-Alpes où on trouve par exemple Annecy sur le dessin animé, qui est repéré de Los Angeles à Séoul et bien sûr Lyon sur les jeux vidéo. Plus proche de nous, Marseille aussi, est passée d'un degré de visibilité quasi nul à une place de référence française voire européenne en seulement quelques années, grâce à une volonté publique et une mobilisation des acteurs locaux.

Comment avez-vous été entendu ?

Au Grand Lyon, j'ai eu une écoute très positive, notamment à la DPSA (Direction de la prospective et de la stratégie), à la DAEI (direction des affaires économiques et internationales) et auprès de nombreux élus dont le premier a été Pierre-Alain Muet, Vice-Président en charge du développement économique. Cela s'est traduit par une journée de prospective organisée fin 2003, à l'Institut Lumière, avec le soutien de la Ville de Lyon. Patrice Béghain, adjoint à la culture de la Ville de Lyon, est lui très ouvert à ce type d'action, tout en considérant que la Ville n'est pas forcément le niveau le plus pertinent pour l'intervention. De plus il est favorable à une intervention via le secteur économique, plus que culturel qui est sur-sollicité.

Par ailleurs, je suis allé rencontrer les grands candidats aux élections régionales au printemps 2004. Je leur ai fait valoir que la question n'était pas de politique politicienne : il s'agit de créer de la richesse pour le territoire et de fait, j'ai là aussi obtenu une écoute attentive de chacun d'entre eux. Je suis persuadé qu'il faut aborder la question des industries de l'image sous l'angle économique, d'une aide à la structuration de la filière, et ne pas envisager son seul aspect culturel, essentiel, bien sûr, mais naturel.

C'est bien ce qu'à fait la Région Rhône-Alpes avec Rhône-Alpes Cinéma ?

Oui et non, c'est une opération controversée, car elle entremêle action publique et privée d'une manière à la fois originale et dérogatoire au droit commun. Il ne s'agit pas de faire la moindre polémique stérile, mais bien de savoir de quoi l'on parle avec Rhône-Alpes Cinéma. Rhône-Alpes Cinéma (RAC) est en fait une société privée, détenue pour l'essentiel par Roger Planchon. La Région Rhône-Alpes a été autorisée il y a une quinzaine d'années par un décret en Conseil d'Etat à en être actionnaire à hauteur de 15 %, ce qui est une situation tout à fait atypique. On a donc affaire à une société de droit privée, détenue par des actionnaires qui en ont le contrôle, avec un actionnaire public ultra minoritaire qui n'a aucun droit particulier, pas même une minorité de blocage. La Région aurait pu décider d'intervenir de manière plus classique, sous forme de subvention non remboursable par exemple,

mais avec demande de contreparties fortes et contrôlées ainsi que cela se pratique dans la quasi totalité des autres territoires.

Chaque année, la Région vote un budget qui se traduit par un apport d'environ 1 à 2 millions d'Euros en compte courant à la société RAC. Ce n'est pas choquant d'un strict point de vue comptable, mais au final RAC a bénéficié d'environ 20 millions d'Euros depuis sa création. La société coproduit environ une dizaine de films par an. RAC constitue aussi un catalogue de films qui prend de la valeur, ce qui fait aussi que la Région peut - sur le papier et sur le long terme - s'y retrouver.

Mais le reproche fait à RAC depuis de nombreuses années par les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, c'est l'absence totale de contrepartie pour le développement économique régional. L'argent versé par la Région est investi en toute autonomie par RAC et cet argent profite quasi exclusivement à des professionnels parisiens, il n'aide pas à structurer et à développer le milieu professionnel du cinéma en Rhône-Alpes. RAC est dans une logique de société privée, ce qui est conforme à son statut, et pas dans une logique d'outil de service public affecté au développement territorial. Et la Région Rhône-Alpes n'a aucun moyen opérationnel pour intervenir.

La région Rhône-Alpes va-t-elle réorienter son action en direction du cinéma et de l'audiovisuel ?

Oui, la Région a annoncé publiquement plusieurs axes de travail et elle va notamment envisager cette industrie à la fois sous l'angle culturel et sous l'angle économique. C'est une petite révolution. Dans un premier temps, elle va diversifier son intervention et s'intéresser réellement à l'audiovisuel - c'est-à-dire aux programmes destinés à la télévision - et plus uniquement au seul cinéma. En effet, malgré le très fort dynamisme des producteurs audiovisuels rhône-alpins, l'audiovisuel était pour ainsi dire ignoré par la Région, alors que des dispositifs d'aides publiques ont été mis en place dans quasiment toutes les régions, et notamment en Ile de France et en PACA.

L'audiovisuel va ainsi être doté d'une enveloppe de 1 million d'Euros en 2005, à laquelle vont s'ajouter 500 000 Euros venus du CNC (Centre national de la Cinématographie) en vertu de la règle récente qui veut que 2 Euros mis par la collectivité entraînent 1 Euro du CNC. Cet argent sera destiné à la création régionale : fictions, documentaires, récréation de spectacles vivants, animations, séries... Il sera géré par des seuls professionnels nationaux et régionaux, sous la présidence de Pascal Rogard, par ailleurs président de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques). Les critères d'aides sont clairs, transparents et définis en amont : les producteurs doivent effectuer leurs dépenses en Rhône-Alpes pour être éligibles.

Par ailleurs, côté cinéma, RAC commence à 'rentrer dans le rang'. La Région va lui demander d'avoir un droit de regard sur les projets qu'il conduit, dans le but notamment de soutenir des projets régionaux, d'accompagner de jeunes auteurs, etc... Il faut absolument que la Région Rhône-Alpes bénéficie enfin d'un retour sur son investissement sur le cinéma. Aujourd'hui, de nombreux films sont tournés en Rhône-Alpes sans qu'on ne le sache vraiment à l'écran et surtout sans qu'aucun professionnel local ne soit associé au projet.

Et quelle sera l'action du Grand Lyon ?

Le Grand Lyon met en place une mission de conseil et de veille stratégique suivie par la DAEI pour déterminer notamment s'il est opportun d'avoir une politique interventionniste sur ce secteur des industries de l'image et le cas échéant, laquelle...

Par ailleurs, un cluster cinéma en Rhône-Alpes est en train de se mettre en place. Les collectivités ont explicitement demandé aux professionnels de s'organiser et de se structurer. Une fois leur association constituée, ils iront voir les collectivités. Ce cluster, créé fin juillet 2005, va prendre le nom d'Image Rhône-Alpes. Il s'organise en une douzaine de collèges spécialisés : producteurs, chaînes de télévision, prestataires techniques, exploitants, etc. Il compte d'ores et déjà 60 adhérents. Il va être très bientôt en ordre de marche, pour pouvoir demander des subventions aux collectivités sur la base d'un plan d'action précis : mise en place d'un observatoire économique du secteur, participation à des événements d'envergure internationale, aide à la présence sur les marchés du film, etc. Le Grand Lyon devra déterminer la place qu'il souhaite occuper dans ce cluster Images Rhône-Alpes.

Quels sont vos projets ?

Je développe avec ma société de production Fondivina un certain nombre de projets de films pour le cinéma et la télévision avec des auteurs et réalisateurs régionaux.

Par ailleurs, je viens de racheter le Comœdia avec le distributeur Marc Bonny. Nous allons rouvrir le cinéma au printemps 2006. Ce complexe était exploité par UGC jusqu'en 2003, date d'expiration de son bail qu'il n'a pas souhaité reconduire. Un promoteur a alors acheté l'immeuble et nous lui avons proposé de le racheter à notre tour, pour faire revivre ce cinéma et plus largement proposer un lieu de culture ouvert sur la ville et ses réseaux créatifs.

On y trouvera 6 belles salles, un restaurant et bar à vins, un espace de conférences et d'évènements culturels etc.... Notre objectif pour les salles de cinéma est d'y offrir la qualité de spectacle d'un multiplexe, avec une programmation en première exclusivité de films d'auteurs, d'art et essai avec un respect de la VO. Pour le Comœdia d'une manière plus générale, nous rêvons qu'il devienne un lieu de rencontres et d'effervescence pour notre agglomération.